

ACTUALISATION DES CONNAISSANCES GESTES ET SOINS D'URGENCE DE NIVEAU 2



Durée
7 heures



Lieu
Intra/Inter



Groupe
De 4 à 12 personnes



Tarif
Sur devis

■ Prérequis

Titulaires de l'AFGSU de niveau 2 de moins de 4 ans.

■ Public concerné

Professionnels de la quatrième partie du code de la santé publique (médecins, dentistes, orthodontistes, sages-femmes, pharmaciens, préparateurs en pharmacie, auxiliaire médicaux, aides-soignants, auxiliaire de puériculture, ambulanciers, infirmiers, kiné, diététicien...) et aux étudiants préparant un de ces diplômes.

■ Objectifs de la formation

- Mise à jour portant sur l'Identification d'une situation d'urgence à caractère médical et sa prise en charge, seul ou en équipe, y compris le guidage à distance pour la réalisation des gestes d'urgence, dans l'attente de l'arrivée de l'équipe médicale spécialisée.
- Mise à jour sur l'Acquisition des connaissances pour la participation à la réponse à une urgence collective ou une situation sanitaire exceptionnelle.

■ Compétences visées

- Actualisation des connaissances relatives aux gestes et soins d'urgence.
- Actualisation des connaissances en lien avec l'actualité scientifique notamment dans le domaine de la médecine d'urgence, de l'actualité sanitaire, des urgences collectives et des situations sanitaires Exceptionnelles.

■ Méthodes pédagogiques

Exposés interactifs/ Exercices pratiques / Mises en situation d'accident ou de malaise

■ Moyens pédagogiques

- Ordinateur
- Vidéo projecteur
- Mannequins adulte, enfant, nourrisson
- Défibrillateur Automatisé Externe de formation
- Matériels d'examen non invasifs (brassard à tension, saturomètre...)
- Matériels pour simulations d'outils et de blessures

ACTUALISATION DES CONNAISSANCES

ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE DE NIVEAU 2

■ Organisation de la formation

Formation de 7 heures en présentiel consécutives ou non selon les besoins de l'établissement.

3h30 : Pratique de gestes et soins d'urgence.

3h30 : Actualisation basé sur l'actualité scientifique.

■ Modalités d'évaluation

Suivre la totalité de la formation.

■ Sanction

Attestation de formation

■ Modalités et délais d'accès

Contactez le responsable du pôle Formation minimum 15 jours avant la session

■ Maintien et actualisation des compétences

Durée de validité de 4 ans, la prorogation se fait en 7h.

■ Formation accessible aux personnes handicapées

Oui

■ Qualification des formateurs

Formateurs habilités pour la formation aux gestes et soins d'urgence mentionnés à l'article 6 de l'arrêté du 24 avril 2012.

Programme conforme à l'arrêté du 01 juillet 2019.

Nous contacter

